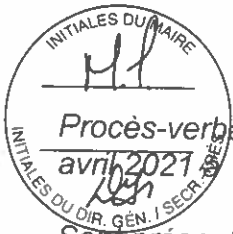


Revue professionnelle 12 Avril 2021

Revue épidémiologique 26 Avril 2021



Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue PAR ZOOM le 12 avril 2021 à 19h30.

Sont présents : MM. Normand Poirier
Benoit Huet
MMES : Nathalie Francoeur
Nancy Cloutier
Josée Boulay

Absence : Marcel Mainville

Étaient également présents par ZOOM ; madame Diane Gregory, dg et monsieur Gaétan Baron, Directeur des travaux publics.

2- Ouverture de la séance

Son honneur la mairesse madame Michèle Fournier constatant qu'il y avait quorum déclare la séance ouverte.

3- Lecture et adoption de l'ordre du jour

Résolution # 64-04-21

Ordre du jour

SUR LA PROPOSITION DE MADAME JOSÉE BOULAY, CONSEILLIÈRE, IL EST RÉSOLU :

QUE l'ordre du jour tel que présenté soit adopté.

- 1- Mot de bienvenue
 - 2- Ouverture de la séance
 - 3- Lecture et adoption de l'ordre du jour
 - 4- Adoption des procès-verbaux du mois de février et mars
 - 5- Correspondance du mois (
 - 6-- rapport du conseil, et suivi des procès- verbaux : (voir liste)
 - 7- Présentation des comptes payés- (28 873.78 \$)
 - 8- Présentation des comptes à payer-(39 579.99\$)
 - 9- **Résolutions et règlements:**
 - 9.1 : Regroupement avec les municipalités de l'estran pour les vidanges
 - 9.2 : Société des infrastructures du Québec : céder ou vendre une partie de terrain section dôme à sel
 - 9.3 cours de secouriste
 - 9.4 Dragage et autorisation ministérielle
 - 9.5 Demande pour exemption taxe club
 - 9.6 Pompe eaux usés
 - 9.7 Soumission fosses
 - 9.8 Remis
 - 9.9 Date ouverture éco centre
 - 9.10 Semaine des gros rebuts – embellissement
 - 9.11 Programme d'aide à la Voirie locale
 - 9.12 Délégation personne de la municipalité pour le comité de plan mobilité durable REGIM
 - 9.13 Droit supplétif mutation sur le 446, route 132 Cloridorme
 - 9.14 Autorisation achat échelle Pompiers Volontaires
 - 9.15 Carte de crédit
 10. Note de la D.G.
 11. Rapport du directeur des travaux publics
 12. Période de questions : faire parvenir vos demandes par courriel : dgclori@globetrotter.net
- Question : aucune



13. Clôture de la séance

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

4- ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

N° de résolution
ou annotation

Résolution # 65-04-21

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 15 février 2021, tenue à huis clos

Chaque membre du conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 15 février 2021 au moins soixante-douze heures avant cette séance, la secrétaire est dispensée d'en faire la lecture.

SUR LA PROPOSITION DE NANCY CLOUTIER, CONSEILLÈRE IL EST
RÉSOLU :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 15 février 2021 est approuvé tel que présenté.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Résolution # 66-04-21

Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 22 février 2021, par ZOOM

Chaque membre du conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 22 février 2021 au moins soixante-douze heures avant cette séance, la secrétaire est dispensée d'en faire la lecture.

SUR LA PROPOSITION DE BENOIT HUET, CONSEILLER, IL EST RÉSOLU :

Que le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 22 février 2021 est approuvé tel que présenté.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Résolution # 67-04-21

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 15 mars 2021,

Chaque membre du conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 15 mars 2021 au moins soixante-douze heures avant cette séance, la secrétaire est dispensée d'en faire la lecture.

SUR LA PROPOSITION DE NATHALIE FRANCOEUR, CONSEILLÈRE IL EST
RÉSOLU :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 15 mars 2021 est approuvé tel que présenté.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Résolution # 68-04-21

Approbation des procès-verbaux de la séance extraordinaire du conseil municipal



tenue le 29 mars 2021.

Chaque membre du conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 29 mars 2021 au moins soixante-douze heures avant cette séance, la secrétaire est dispensée d'en faire la lecture.

N° de résolution

SUR LA PROPOSITION DE NATHALIE FRANCOEUR, CONSEILLERE, IL EST RÉSOLU :

Que le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 29 mars 2021 est approuvé tel que présenté.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

5. CORRESPONDANCE DU MOIS

Toute la correspondance a été remise au conseil municipal avant la réunion pour consultation

La correspondance fait partie intégrale de ce procès-verbal.

6- RAPPORT DU CONSEIL, EMPLOYÉS ET COMITÉS.

Madame la mairesse demande aux membres du conseil de donner un bref compte rendu de leur dossier respectif.

Résolution # 69-04-21

7- ADOPTION DES COMPTES PAYÉS DU 1^{er} mars au 31 mars 2021

CONSIDÉRANT QUE chaque membre du conseil a pris connaissance du journal des déboursés pour la période du 1^{er} au 31 mars 2021;

SUR LA PROPOSITION DE BENOIT HUET, CONSEILLER, IL EST RÉSOLU :

QUE les déboursés du mois de mars 2021 au montant de 28 873.78 \$ soient acceptés, incluant prélèvements et salaires. De plus la mairesse et les conseillers reconnaissent avoir pris connaissance de tous les comptes, qu'ils ont également reçu réponse à leur questionnement, que ces comptes incluent les fournisseurs, le paiement direct et les salaires et heures supplémentaires approuvées par le conseiller ou conseillère responsable (s'il y a lieu).

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Résolution # 70-04-21

ACCEPTATION DE LA LISTE SUGGÉRÉE DE PAIEMENTS AU MONTANT DE 43 028.04 \$

CONSIDÉRANT QUE chaque membre du conseil a pris connaissance de la liste suggérée de paiement en date du 15 Avril 2021;

SUR LA PROPOSITION DE NORMAND POIRIER, CONSEILLER, IL EST RÉSOLU :

QUE la liste suggérée de paiements soit acceptée au montant de 43 028.04 \$ et que la secrétaire-trésorière procède à l'émission des chèques.



Une copie de la liste fait partie intégrante du présent procès-verbal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9- RÉSOLUTIONS ET RÈGLEMENTS

N° de résolution
ou annotation

9.1 Résolution # 71-04-21

Regroupement de la collecte et du transport des matières résiduelles et du recyclage avec Petite-Vallée, Grande-Vallée et Murdochville.

CONSIDÉRANT QUE L'offre présentée par le Groupe Bouffard pour la collecte et le transport des matières résiduelles et de recyclage était trop onéreuse pour l'ensemble des 4 municipalités, Ces dernières ont refusé de signer un contrat avec le soumissionnaire.

CONSIDÉRANT QUE les maires et directeurs généraux des municipalités de l'Estran et Murdochville se sont rencontrés afin de discuter d'un regroupement éventuel en considérant les divers scénarios préparés et présentés par la directrice générale de Grande-Vallée et qui ont servis de base de discussions;

Considérant que la municipalité de Murdochville est plus éloignée que les trois autres municipalités, dans les scénarios présentés, il a été tenu en compte qu'il devrait payer des frais supplémentaires pour tenir compte des déplacements pour atteindre Murdochville;

EN CONSÉQUENCE, APRÈS DISCUSSION, ET SUR LA PROPOSITION DE NATHALIE FRANCOEUR, conseillère IL EST RÉSOLU :

Que la municipalité de Cloridorme confirme son intérêt à participer à un regroupement avec les municipalités de Petite-Vallée, Grande-Vallée et Murdochville pour la collecte et le transport des matières résiduelles et de recyclage;

Que monsieur Noel Richard, maire de Grande-Vallée soit mandaté pour infirmer la MRC des municipalités de formuler une demande d'aide financière pour l'achat d'un camion neuf et que la Municipalité de Grande-Vallée soit mandatée pour formuler une demande d'aide au programme de soutien à la coopération municipale du fonds des régions et ruralité-volet 4 dès qu'un scénario final aura été retenu pour ce regroupement.

Tous les membres du conseil sont favorables car si les municipalités regroupées bénéficient de subvention cela réduira les coûts d'achat de la machinerie et de salaires pour chacun d'eux donc cette mesure est :

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.2 Résolution #72-04-21

Société des infrastructures du Québec : Céder ou vendre une partie terrain section dôme à sel

Considérant que la société des infrastructures du Québec occupe déjà depuis le décret de 1993 cédant une partie du terrain à la municipalité de Cloridorme et que la société utilise déjà une partie de notre terrain qui est entouré par une



clôture et que cette dernière désire construire un nouveau bâtiment pour le ministère des transports sur notre part de terrain;

SUR LA PROPOSITION DE NORMAND POIRIER, CONSEILLER, IL EST RÉSOLU :

N° de résolution
ou annotation

QUE la municipalité entame des discussions avec la société des infrastructures pour obtenir une compensation de nature à déterminer et qu'elle entend vendre ou céder contre une contrepartie à être déterminer.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.3 Résolution #73-04-21

Cours de secouriste

SUR LA PROPOSITION DE BENOIT HUET, CONSEILLER, IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal autorise madame Diane Gregory ainsi que monsieur Gaétan Baron à suivre le cours de secouriste a Grande-Vallée. Les frais inhérents à ce cours seront défrayés par la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.4 Résolution # 74-04-21

Dragage et autorisation ministérielle

Il s'agit ici d'un point informatif et aucun vote n'est requis pour cet élément. Monsieur Baron explique les tenants et aboutissant de l'autorisation ministérielle pour le dragage en milieu humides et hydriques pour les projets susceptibles de modifier la qualité de l'environnement ou les habitats fauniques concernant la demande de permis de dragage dans la rivière du Grand-Cloridorme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.5 Résolution # 75-04-21

Demande exemption de taxes Club Sportif de Petite-Vallée

CONSIDÉRANT QUE LA MUNICIPALITÉ DE CLORIDORME EST UNE PETITE MUNICIPALITÉ ET QU'ELLE DOIT TAXÉ TOUS PROPRIÉTAIRES DE TERRAIN POUR ARRIVER À FAIRE FACE À SES OBLIGATIONS FINANCIÈRES;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Cloridorme n'offre aucune exemption de taxes pour ces propres organismes sans but lucratifs pour les raisons mentionnées ci-haut;

SUR LA PROPOSITION DE BENOIT HUET, CONSEILLER, IL EST RÉSOLU :

De refuser la demande exemption de taxes du Club sportif de la municipalité voisine de Petite-Vallée et de continuer à facturer les taxes sur la propriété qui se situe sur notre territoire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



9.6 Résolution # 76-04-21

ou annotation

Achat d'une pompe eaux usées

CONSIDÉRANT QUE LA POMPE NE FONCTIONNE PLUS QU'À 13% ET QU'ELLE DOIT ÊTRE REMPLACER

SUR LA PROPOSITION DE NATHALIE FRANCOEUR, CONSEILLERE, IL EST RÉSOLU :

Que le conseil municipal autorise le directeur des travaux publics à faire l'achat de la pompe.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.7 Résolution # 77-04-21

Soumission fosses

SUR LA PROPOSITION DE JOSÉE BOULAY, CONSEILLÈRE, IL EST RÉSOLU :

Considérant le fait que le conseil a reçu deux soumissions : Plante Vacuum, 295\$ par vidange plus taxes et Sani Manic 275\$ /vidange plus taxes.

Que le conseil municipal accepte la soumission la plus basse qui est celle de Sani Manic au coût unitaire de 275\$ plus taxes applicables pour l'année 2021.

Le fonctionnement est le même, après vérification par les employés, une liste est acheminée à l'entrepreneur et un employé municipal est toujours présent lors de la vidange des fosses. Ce coût est le même pour tout le secteur de la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.8 Remis

9.9 Résolution # 78-04-21

Résolution OUVERTURE Eco-Centre

SUR LA PROPOSITION DE NATHALIE FRANCOEUR, CONSEILLÈRE, IL EST RÉSOLU :

Que le conseil municipal procède à l'ouverture de l'Éco centre tous les mercredis de 13h00 à 16h15 débutant le 26 mai 2021.

Prendre note des mesures sanitaires seront mises en place et devront être respectées par les citoyens, en ce temps de pandémie, soient : le port du masque, distanciation 2 mètres et le lavage des mains.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



9.10 Résolution 79-04-21

Semaine des gros rebuts

N° de résolution
ou adoption

**SUR LA PROPOSITION DE NANCY CLOUTIER, CONSEILLÈRE, IL EST
RÉSOLU :**

Que la semaine des gros rebuts se tiendra du 31 Mai au 3 Juin 2021
inclusivement. Le calendrier des journées par secteur sera envoyé
ultérieurement à la population ainsi qu'à la municipalité de Petite-Vallée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.11 Résolution # 80-04-21

Travaux Voirie/Programme d'Aide à la voirie locale

SUR LA PROPOSITION DE BENOIT HUET, CONSEILLER, IL EST RÉSOLU :

QUE La Municipalité de Cloridorme autorise la directrice générale madame
Diane Gregory à faire parvenir à la députée de Gaspé, madame Megan Perry-
Melançon la demande de Cloridorme qui est évaluée à 112 500.00\$ tel que
mentionné dans le document. Qu'elle est également autorisée à signer tout
document relatif à ce dossier

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.12 Résolution # 81-04-21

Délégation d'une personne de la municipalité pour le comité de plan mobilité
mobilité durable REGIM

SUR LA PROPOSITION DE JOSÉE BOULAY, CONSEILLÈRE, EST RÉSOLU :

QUE le conseil mandate madame Nathalie Francoeur à représenter la
municipalité au projet de plan de mobilité durable REGIM.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.13 Résolution # 82-04-21

Droit supplétif mutation sur le 446, rte 132

**SUR LA PROPOSITION DE NATHALIE FRANCOEUR, CONSEILLERE, IL EST
RESOLU :**

Que le conseil municipal demande un montant de 200.00\$ à titre de droit
supplétif tel que le permet la loi sur les droits de mutation puisque l'acheteur est
exonéré en vertu de l'article 19 d sur les droits de mutations et que Madame
Gregory, directrice général et secrétaire-trésorière fasse la facturation à
l'acheteur du 446, route 132 pour le montant de droit supplétif de 200.00\$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



9.14 # Résolution # 83-04-21

Achat échelle pompiers Volontaires

CONSIDÉRANT QUE LES POMPIERS VOLONTAIRES N'ONT PAS D'ÉCHELLE MULTI POSITION QUE CELA SERAIT NÉCESSAIRES DANS PLUSIEURS CAS D'INTERVENTION SUR LE TERRAIN :

SUR LA PROPOSITION DE NORMAND POIRIER, CONSEILLER, IL EST RÉSOLU :

QUE La municipalité procède à l'achat d'une échelle pour les Pompiers Volontaires au coût de 150\$ plus taxes qui est présentement en rabais dans un magasin de la région et économise 50% des coûts.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.15 # Résolution # 84-04-21

Carte de Crédit

Considérant que plusieurs fournisseurs veulent se faire payer immédiatement ;

Considérant que nous devons faire des commandes en ligne et que cela prend une carte de crédit

POUR CES MOTIFS :

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER NORMAND POIRIER, ET RÉSOLU :

Que le conseil municipal autorise la directrice générale et la mairesse à faire une demande de carte de crédit à la Caisse populaire. Cette carte de crédit restera dans le coffre-fort de la directrice générale, au bureau municipal, et sera utilisé uniquement si nécessaire par la directrice générale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. Note de la directrice Générale

11. Rapport du directeur des travaux publics

Un rappel pour ne pas laisser véhicules sur le bord des routes municipales et ne pas enterrer bornes fontaines.

12. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question

13. Résolution # 85-04-21

Clôture de la séance

SUR LA PROPOSITION DE JOSÉE BOULAY, CONSEILLERE, IL EST RÉSOLU :

QUE la séance soit levée à 20h09.



« Je, Michèle Fournier mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal ».

N° de résolution
ou annotation

Mairesse

Michèle Fournier

Suzanne Segond

Sec-trésorière



Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue à huit clos le 26 avril 2021 à 19h05.

Sont présents : MM. Normand Poirier
Benoit Huet
Marcel Minville
MMES : Nathalie Francoeur
Nancy Cloutier
Josée Boulay

N° de résolution
ou annotation

Étaient également présents; madame Diane Gregory,

2- Ouverture de la séance

Son honneur la mairesse madame Michèle Fournier constatant qu'il y avait quorum déclare la séance ouverte.

3- Lecture et adoption de l'ordre du jour

Résolution # 86-04-21

Ordre du jour

SUR LA PROPOSITION DE MONSIEUR MARCEL MINVILLE, CONSEILLIER, IL EST RÉSOLU :

QUE l'ordre du jour tel que présenté soit adopté.

- 1- Mot de bienvenue
- 2- Ouverture de la séance
- 3- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 9- **Résolutions et règlements:**
 - 9.1 : Période de probation de Diane Gregory
 - 9.2 : Période de probation de Gaétan Baron
 - 9.3 Affichage d'un poste de journalier saisonnier pour une période de 14 semaines (durée affichage 2 semaines)
 - 9.4 Affichage du poste étudiant : adjoint (e) au service à la clientèle (durée affichage 2 semaines)
 - 9.5 Approbation du montage financier pour le programme aide à la voirie au montant de 28605.00\$
 - 9.6 Ouverture éco centre
 - 9.7 Fermeture partielle rue de l'anse route privée : aviser les citoyens que le camion de vidange prendra les ordures et le recyclage en face du 3 rue de l'anse
10. Note de la D.G.
11. Rapport du directeur des travaux publics
12. Période de questions : faire parvenir vos demandes par courriel : dgclori@globetrotter.net
- Question : aucune
13. Clôture de la séance

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ



9- RÉSOLUTIONS ET RÈGLEMENTS

9.1 Résolution 87-04-2021

Probation Diane Gregory ou annotation

CONSIDÉRANT QUE Madame Diane Gregory termine sa période de probation de 6 mois et qu'elle recevra encore des formations;

Considérant que la municipalité a décidé d'investir dans ses ressources humaines pour le bon fonctionnement de la municipalité et que les membres du conseil ont fait part à la directrice pour la première fois de certaines de leurs attentes pour la réception plus hâtive de certains documents préparatoires aux réunions et autres questionnements qui lui ont été adressés et qui ont reçus des réponses de la directrice;

EN CONSÉQUENCE, APRÈS DISCUSSION, ET SUR LA PROPOSITION DE NANCY CLOUTIER, CONSEILLIER, IL EST RÉSOLU :

Que le conseil municipal accorde immédiatement la permanence à la directrice générale, Madame Diane Gregory;

Que les membres du conseil autorisent une formation auprès de ADMQ en ligne pour les directeurs généraux : C.4 : Préparation et rédaction des documents municipaux, du procès-verbal à l'écriture de règlements et politiques. Cette formation est au coût de 399.00\$;

DE PLUS, le conseil municipal autorise le paiement des heures de formation et elle pourra suivre la formation selon son rythme;

QUE les membres du conseil valident la disponibilité de l'adjointe administrative pour aider la directrice tel que cela se faisait avant son arrivée : et verront si cela est jugé nécessaire à ce que la directrice générale fasse du temps supplémentaire pour rattraper son retard après discussion avec cette dernière.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.2 Résolution # 88-04-2021

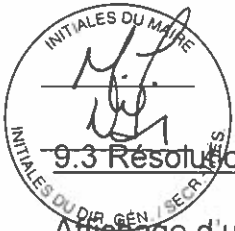
Probation de Gaétan Baron

Considérant que Monsieur Gaétan Baron a terminé sa période de probation et qu'il a reçu et ou recevra les formations qu'il a demandé et que le conseil municipal sont satisfaits du travail accompli par ce dernier;

SUR LA PROPOSITION DE BENOIT HUET, CONSEILLER, IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal accorde la permanence à Monsieur Baron tel que convenu dans son contrat de travail.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



9.3 Résolution #89-04-21

Affichage d'un poste saisonnier de journalier

CONSIDÉRANT QUE LA MUNICIPALITÉ a besoin de personnel pour la période estivale pour s'occuper des tâches d'entretien des bâtiments, des terrains et des haltes routières;

SUR LA PROPOSITION DE MARCEL MINVILLE, CONSEILLER, IL EST RÉSOLU :

Que la directrice générale procède à une description des tâches et qu'elle affiche le plus rapidement possible le poste à combler et ce pour une période de deux semaines.

La durée du poste sera d'une durée d'environ 14 semaines;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.4 Résolution # 90-04-21

Affichage d'un poste étudiant adjoint(e) service à la clientèle

CONSIDÉRANT QUE LA MUNICIPALITÉ désire ouvrir ses deux boutiques pendant la période estivale et qu'à la boutique du Havre, il y aura un service de café et crème molle en plus des produits locaux à vendre;

Considérant qu'il faudra deux personnes pour assurer un service à la clientèle puisqu'une personne s'occupera de vendre les produits locaux et qu'une autre sera responsable du service de Café et crème molle et que dans les périodes de fort achalandage ils devront être 2 pour assurer un bon service à la clientèle;

SUR LA PROPOSITION DE MADAME JOSÉE BOULAY, CONSEILLIÈRE, IL EST RÉSOLU :

QUE la directrice générale affiche le poste pour une durée de deux semaines;

Que la durée de l'emploi soit de 180 heures réparties sur 6 semaines à raison de 30 heures semaines et que le salaire soit en concordance avec les conditions d'emploi Canada qui subventionne le projet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.5 Résolution # 91-04-21

Programme d'aide à la voirie locale : reddition des comptes montant 28 605.00\$

CONSIDÉRANT que la municipalité de Cloridorme a reçu un montant de 28 605.00\$ du programme d'aide à la voirie locale pour l'aide au déneigement;

QUE les argents ont été dépensés en concordance avec le programme;

Que la directrice générale a établi un rapport pour la reddition des comptes pour les comptables et le ministère de la voirie;

Que le conseil municipal a eu copie du rapport et que les membres du conseil en



ont pris connaissance;

SUR LA PROPOSITION DE MARCEL MINVILLE, CONSEILLER, IL EST RÉSOLU :

N° de résolution

D'ACCEPTER le rapport tel que présenté par la directrice générale et d'approuver les dépenses incluses avec les documents à l'appui de la présentation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.6 Résolution # 92-04-21

OUVERTURE DE L'ÉCO CENTRE DEVANCÉE

CONSIDÉRANT que la température est plus clémente que par les années passées, et que les citoyens ont fait des demandes répétées pour l'ouverture de l'écocentre;

QUE la directrice générale en a avisé le conseil;

SUR LA PROPOSITION DE NATHALIE FRANCOEUR, CONSEILLERE, IL EST RÉSOLU :

Que le conseil municipal autorise le directeur des travaux public à ouvrir l'éco centre à partir du 28 avril 2021, les mercredis de 13 heures à 16 heures 15.

Que l'administration avise les citoyens via Facebook de l'ouverture et qu'il soit mentionné que les citoyens ne doivent pas venir à l'éco centre pour jeter leurs ordures de l'autre côté de la barrière en dehors des heures attribuées pour ce services aux citoyens.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.7 Résolution # 93-04-21

Fermeture partielle rue de l'anse route privée : aviser les citoyens que le camion de vidange prendra les ordures et le recyclage en face du 3 rue de l'anse

CONSIDÉRANT QUE la propriétaire de la route de l'anse a reçu la demande de la sécurité civile de voir à la protection sur une distance de deux mètres à partir de l'effondrement d'une section de la route privée et que cette dernière s'est conformée à leur demande;

CONSIDÉRANT que la municipalité entend respecter les citoyens en n'empiétant pas sur les propriétés privées, et qu'elle ne veut pas aggraver la situation sur la route de l'anse;

SUR LA PROPOSITION DE MARCEL MINVILLE, CONSEILLER, IL EST RÉSOLU :

Que le conseil municipal avise son inspecteur municipal, et les citoyens demeurant sur la route de l'anse que :



La cueillette des ordures et du recyclage se fera en face de l'adresse du 3 rue de l'anse et que les bacs devront être placés du côté est de la rue de l'anse.

Le camion de la municipalité ainsi que l'éboueur n'iront pas au-delà cette adresse pour ramasser les ordures et le recyclage tant que la route sera partiellement fermée.

A cet effet, les citoyens de la route de l'anse seront contactés par téléphone et par lettre pour les aviser de la présente situation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. Note de la directrice Générale : rien

11. Rapport du directeur des travaux publics : rien

12. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question

13. Résolution # 94-04-21

Clôture de la séance

SUR LA PROPOSITION DE BENOIT HUET, CONSEILLER, IL EST RÉSOLU :

QUE la séance soit levée à 20h25.

« Je, Michèle Fournier mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

Michèle Fournier

Mairesse

Genevieve Gregoire

Sec-trésorière

